

16 déc 2022 -17:53

Appartient à Conseil des ministres du 16 décembre 2022

Prolongation de la dispense de service pour vaccination contre le COVID-19 pour les fonctionnaires fédéraux

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire concernant la vaccination contre le coronavirus des membres du personnel de la fonction publique fédérale.

Le 9 septembre 2022, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire afin de réactiver les mesures relatives à l'octroi d'une dispense de service pour la vaccination et pour l'accompagnement d'enfants mineurs lors de la vaccination pour la période allant du 1er septembre au 31 décembre 2022.

Par ce projet de circulaire, ces mesures sont à nouveau prolongées jusqu'au 31 mars 2023.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be